



## REGLEMENT 2009 CHAMPIONNATS DE FRANCE



### VOLTIGE

**Du 2 au 5 juillet 2009 au Club Hippique de Versailles (78)**

#### **GENERALITES**

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Voltige, complétés par les rectificatifs publiés sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

Les épreuves des championnats sont ouvertes à tout licencié fédéral, respectant les conditions de qualification, quel que soit sa nationalité.

Le classement des épreuves prend en compte tous les concurrents, cependant, seuls les cavaliers de nationalité française pourront figurer au classement final d'un Championnat pour les 8 premières places.

Dans tous les championnats de France, en cas de réclamation, une commission d'appel est ponctuellement constituée pour la traiter. Cette commission est règlementairement composée de trois personnes présentes sur le terrain : le Président du concours et deux juges officiant sur la manifestation parmi ceux non concernés par le litige, au choix de l'organisateur.

#### **DISPOSITIONS COMMUNES**

Pour tous les Championnats, est prise en compte la licence la plus haute délivrée au cours de l'année.

La possibilité de surclassement ne s'applique pas aux Championnats de France.

Chaque voltigeur(euse) individuel(le) et chaque équipe peuvent engager deux poney/chevaux et deux longeurs, mais un seul poney/cheval et un seul longeur peuvent participer au Championnat.

Les engagements sous X sont interdits pour tous les concurrents.

La clôture des engagements est le lundi 22 juin 2009 et l'arrêt des listes de qualification le vendredi 19 juin 2009.

Pour tous les championnats des voltigeurs ou chevaux peuvent être sélectionnés par la Direction Technique Nationale.

#### **OFFICIELS DE COMPETITION**

Les épreuves seront appréciées par deux jurys :

- Un premier jury pour les championnats Pro Elite et Pro, ainsi que le championnat Amateur Jeune.
- Un deuxième jury pour les championnats Amateur, les championnats de Longe et les Critériums

Ces jurys seront composés de juges officiels proposés par l'organisateur et validés par la F.F.E.

Le Président du premier jury sera Président des jurys. Le deuxième jury sera composé d'un Président de jury nommé par la F.F.E et de 5 juges désignés par la F.F.E parmi les juges accompagnateurs à la clôture des engagements.

## MASTER PRO 2009

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

CHAMPIONNATS DE FRANCE	QUALIFICATIONS	LFC Voltigeur	LFC Longeur	AGE Voltigeur	AGE poneys/chevaux
<b>Pro Elite Individuel</b>	Avoir 2 participations, sans élimination ni abandon, en épreuve Pro Elite Individuel ou internationale sur l'année 2009. Les sélections en équipe de France comptent pour une participation.	Pro	Pro	14 ans minimum	6 ans et plus, inscrit sur la liste A des chevaux de sport, ayant participé en 2008 ou 2009 à au moins 1 épreuve officielle.
<b>Pro Individuel</b>	Avoir 2 participations, sans élimination ni abandon, en épreuve Pro Individuel sur l'année 2009.				
<b>Pro Elite Equipe</b>	Avoir 1 participation en épreuve Pro Elite Equipe en 2009.	Club minimum	Amateur minimum	Pas de limites	
<b>Pro Equipe</b>	Avoir 1 participation en épreuve Pro Equipe en 2009.				
<b>Pas de Deux Pro</b>		Pro	Pro		

### DEROULEMENT DES EPREUVES

#### **Tirage au sort**

Le tirage au sort de l'ordre de passage des chevaux sera fait lors de la réunion des chefs d'équipes. L'ordre des chevaux ayant le même longeur sera tiré en premier, dans l'ordre décroissant du nombre de chevaux par longeur. Un écart minimum de quatre voltigeurs ou 10 mn sera recherché entre deux chevaux du même longeur.

**Epreuves individuelles**

Ces épreuves se déroulent en deux manches :

**1<sup>ère</sup> manche** : Programme imposé et libre, l'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les concurrents engagés.

**2<sup>ème</sup> manche** : Programme imposé (ou programme technique pour les Pro Elite) et libre, l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement de la première manche. Cet ordre de passage est établi et affiché à la suite de la première manche.

Seuls peuvent disputer la deuxième manche, dans chaque catégorie, les 15 premiers concurrents Hommes et Femmes ayant obtenu la note de 4 minimum.

**Epreuves par équipe**

Ces épreuves se déroulent en deux manches :

**1<sup>ère</sup> manche** : Programme imposé et libre, l'ordre de passage des équipes est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les équipes engagés.

**2<sup>ème</sup> manche** : Programme libre, l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement établi et affiché à la fin de la 1<sup>ère</sup> manche.

**CLASSEMENTS**

Sont déclarés champion et championne de France Individuel Pro Elite, les concurrents ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches dans l'épreuve.

Sont déclarés champion et championne de France Individuel Pro, les concurrents ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches dans l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Pro Elite, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Pro, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Pas de Deux Pro, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches (libre + libre).

**En cas d'égalité de points :**

- Pour les épreuves individuelles, c'est la note des premiers imposés qui déterminera la première place

- Pour les épreuves par équipe, c'est la note du dernier libre qui déterminera la première place
- Pour les épreuves pas de deux, c'est la note du dernier libre qui déterminera la première place

## DOTATIONS

	<b>DOTATIONS</b>
<b>Pro Elite Individuel Femme</b>	1100 €
<b>Pro Elite Individuel Homme</b>	1100 €
<b>Pro Individuel Femme</b>	550 €
<b>Pro Individuel Homme</b>	550 €
<b>Pro Elite Equipe</b>	2100 €
<b>Pro Equipe</b>	1600 €
<b>Pas de Deux Pro</b>	700 €

# AMATEUR 2009

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

CHAMPIONNATS DE FRANCE	QUALIFICATIONS	Age Voltigeur	LFC Voltigeur	LFC Longeur	Age Chevaux
<b>Amateur Individuel</b>	Avoir 2 participations sans élimination ni abandon en épreuve individuelle Amateur sur l'année 2009.	15 ans et plus	Amateur		6 ans et plus, inscrit sur la liste A des chevaux de sport, ayant participé en 2008 ou 2009 à au moins 1 épreuve officielle.
<b>Amateur Minime Individuel</b>	Avoir 2 participations sans élimination ni abandon en épreuve individuelle Amateur Minime sur l'année 2009.	11 à 14 ans			
<b>Amateur Equipe</b>	Avoir une participation en épreuve équipe Amateur en 2009. <u>Fermée aux voltigeurs :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ayant terminé dans les trois premiers du Championnat de France Pro Elite Homme ou Femme en 2008,</li> <li>• ayant participé aux Championnats d'Europe ou du Monde précédents en équipe « team** »</li> <li>• n'ayant pas participé à au moins une compétition officielle Amateur en équipe depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.</li> </ul>	Pas de limites	Club minimum	Amateur minimum	
<b>Pas de Deux Amateur</b>		Pas de limites	Amateur	Amateur	

<b>Critérium 1 Equipe</b>	-		Club minimum	Club minimum	5 ans et plus, inscrit sur la liste des chevaux club.
<b>Critérium 2 Equipe</b>	-				

## **DEROULEMENT DES EPREUVES**

### **Tirage au sort**

Le tirage au sort de l'ordre de passage des chevaux sera fait lors de la réunion des chefs d'équipes. L'ordre des chevaux ayant le même longeur sera tiré en premier, dans l'ordre décroissant du nombre de chevaux par longeur. Un écart de quatre voltigeurs ou 10mn sera recherché entre deux chevaux du même longeur.

### **Epreuves individuelles**

Ces épreuves se déroulent en deux manches :

**1<sup>ère</sup> manche** : Programme imposé et libre, l'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les concurrents engagés.

**2<sup>ème</sup> manche** : Programme imposé et libre, l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement de la première manche.

Cet ordre de passage est établi et affiché à la suite de la première manche.

Seuls peuvent disputer la deuxième manche, dans chaque catégorie, les 15 premiers concurrents Hommes et Femmes ayant obtenu la note de 4 minimum.

### **Epreuves par équipe**

Ces épreuves se déroulent en deux manches :

**1<sup>ère</sup> manche** : Programme imposé et libre, l'ordre de passage des équipes est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les équipes engagés.

**2<sup>ème</sup> manche** : Programme libre, l'ordre de passage est l'ordre inverse du classement établi et affiché à la fin de la 1<sup>ère</sup> manche.

## **NORMES TECHNIQUES DES EPREUVES CRITERIUM**

Equipes de 4 à 6 voltigeurs, sans remplaçant.

Pour les imposés seules les notes des quatre meilleurs voltigeurs seront retenues pour le calcul de la moyenne

### **Critérium 1 :**

#### **Programme Imposé**

Chaque voltigeur effectue dans l'ordre suivant :

- 1 - entrée au galop avec aide autorisée,
- 2 - la mise en place, progressive et non tenue de la figure de base,
- 3 - demi-moulin : en 2 phases égales,
- 4 - prise d'élan arrière, jambes réunies et bras tendus, suivie d'un demi-moulin vers l'extérieur en 2 phases égales,
- 5- debout bras libres tenu 4 foulées,
- 6- prise d'élan vers l'Appui Tendu Renversé à partir du debout avec retour à cheval.

A la fin de l'enchaînement, le voltigeur descend par passage de jambe vers l'intérieur au galop.

#### Programme Libre

L'équipe présente au galop et en musique, un programme libre de son choix d'une durée de 4 minutes, avec un nombre libre de figures à 1 ou 2 voltigeurs.

Les figures doivent pouvoir être identifiées, mais le voltigeur ne doit pas les bloquer.

#### **Critérium 2 :**

##### Programme Imposé

Chaque voltigeur effectue dans l'ordre suivant :

- 1 - entrée aidée au pas,
- 2 - équilibre assis lâché face avant avec mouvement de bras au galop : tenu pendant 4 foulées,
- 3 - mise à genoux au galop derrière le surfaix, mise en place sur bras tendus, tenu 4 foulées de galop minimum, épaules au-dessus des appuis,
- 4 - passage de chaque jambe au-dessus de l'encolure au galop,
- 5 - debout : au moins 4 temps de pas, bras libres,
- 6 - prise d'élan au pas vers l'Appui Tendu Renversé à partir du debout avec retour assis à poney / cheval au pas.

A la fin de l'enchaînement, le voltigeur descend par passage de jambe vers l'intérieur au pas.

#### Programme Libre

L'équipe présente au pas et en musique un programme de son choix d'une durée de 4 minutes comprenant au plus 6 figures statiques à 3 voltigeurs et un nombre libre de figures à 2 voltigeurs.

Ce programme peut se faire costumé et le poney / cheval toiletté en conséquence.  
(prix du meilleur tableau)

### **CLASSEMENTS**

Sont déclarés champion et championne de France Individuel Amateur, les concurrents ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches dans l'épreuve.

Sont déclarés champion et championne de France individuel Amateur Minime, les concurrents ayant obtenu la moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches dans l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Critérium 1, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Critérium 2, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Amateur, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Amateur Jeune, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des trois programmes (imposés + libre + libre) de l'épreuve.

Est déclarée équipe championne de France Pas de Deux Amateur, l'équipe ayant obtenu la note moyenne la plus élevée à l'issue des deux manches (libre + libre)

#### **En cas d'égalité de points :**

- Pour les épreuves individuelles, c'est la note des premiers imposés qui déterminera la première place
- Pour les épreuves par équipe, c'est la note du dernier libre qui déterminera la première place
- Pour les épreuves pas de deux, c'est la note du dernier libre qui déterminera la première place

#### **DOTATIONS**

	<b>DOTATIONS</b>
<b>Amateur Individuel Femme</b>	210 €
<b>Amateur Individuel Homme</b>	210 €
<b>Amateur Minime Individuel Femme</b>	210 €
<b>Amateur Minime Individuel Homme</b>	210 €
<b>Amateur Equipe</b>	1550 €
<b>Amateur Jeune Equipe</b>	1550 €
<b>Pas de Deux Amateur</b>	400 €

# LONGE 2009

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

CHAMPIONNATS	QUALIFICATIONS	Age Chevaux	Voltigeurs	LFC Longeur
<b>Longe 1</b>	Chevaux n'ayant jamais participé à une épreuve de Voltige avec voltigeurs. <u>Fermée</u> : aux chevaux ayant participé au moins une fois à une épreuve Longe 2	5 ans et plus	Sans voltigeur	Club minimum
<b>Longe 2</b>	Chevaux n'ayant jamais participé à une épreuve autre que Longe 1 ou 2.	6 ans et plus	2 voltigeurs LFC Club minimum	

## DEROULEMENT DES EPREUVES

Ces épreuves Longe 1 et 2 se déroulent en un seul passage. L'ordre de passage des concurrents est établi à la réunion des chefs d'équipes par tirage au sort entre les concurrents régulièrement engagés.

## CLASSEMENTS

Est déclarée champion de France Longe 1, le cheval ayant obtenu la meilleure note dans l'épreuve.

Est déclaré champion de France Longe 2, le cheval ayant obtenu la meilleure note dans l'épreuve.